

FRÈRES MIGRANTS

DÉCLARATION DES POÈTES



1 - Les poètes déclarent : Ni orpheline, ni sans effets, aucune douleur n'a de frontières !

2 - Les poètes déclarent que dans l'indéfini de l'univers se tient l'énigme de notre monde, que dans cette énigme se tient le mystère du vivant, que dans ce mystère palpite la poésie des hommes : pas un ne saurait se voir dépossédé de l'autre !

3 - Les poètes déclarent que l'accomplissement mutuel de l'univers, de la planète, du vivant et des hommes ne peut s'envisager que dans une horizontale plénitude du vivant — cette manière d'être au monde par laquelle l'humanité cesse d'être une menace pour elle-même. Et pour ce qui existe...

4 - Les poètes déclarent que par le règne de la puissance actuelle, sous le fer de cette gloire, ont surgi les défis qui menacent notre existence sur cette planète ; que, dès lors, tout ce qu'il existe de sensible de vivant ou d'humain en dessous de notre ciel a le droit, le devoir, de s'en écarter et de concourir d'une manière très humaine, ou d'une autre encore bien plus humaine, à sa disparition.

5 - Les poètes déclarent qu'aller-venir et déviner de par les rives du monde sont un Droit poétique, c'est-à-dire : une décence qui s'élève de tous les Droits connus visant à protéger le plus précieux de nos humanités ; qu'aller-venir et déviner sont un hommage offert à ceux vers qui l'on va, à ceux chez qui l'on passe, et que c'est une célébration de l'histoire humaine que d'honorer la terre entière de ses élans et de ses rêves. Chacun peut décider de vivre cette célébration. Chacun peut se voir un jour acculé à la vivre ou bien à la revivre. Et chacun, dans sa force d'agir, sa puissance d'exister, se doit d'en prendre le plus grand soin.

6 - Les poètes déclarent qu'en la matière des migrations individuelles ou collectives, trans-pays, trans-nations et trans-monde, aucune pénalisation ne saurait être infligée à quiconque, et pour quoi que ce soit, et qu'aucun délit de solidarité ne saurait décemment exister.

7 - Les poètes déclarent que le racisme, la xénophobie, l'indifférence à l'Autre qui vient qui passe qui souffre et qui appelle sont des indécences qui dans l'histoire des hommes n'ont ouvert la voie qu'aux exterminations, et donc que ne pas accueillir, même pour de bonnes raisons, celui qui vient qui passe qui souffre et qui appelle est un acte criminel.

8 - Les poètes déclarent qu'une politique de sécurité qui laisse mourir et qui suspend des libertés individuelles au nom de l'Ordre public contrevient au principe de Sûreté que seul peut garantir l'exercice inaliénable indivisible des Droits fondamentaux.

9 - Les poètes déclarent qu'une Constitution nationale ou supranationale qui n'anticiperait pas les procédures d'accueil de ceux qui passent qui viennent et qui appellent, contreviendrait de même manière à la Sûreté de tous.

10 - Les poètes déclarent qu'aucun réfugié, chercheur d'asile, migrant sous une nécessité, éjecté volontaire, aucun déplacé poétique, ne saurait apparaître dans un lieu de ce monde sans qu'il n'ait — non pas un visage mais tous les visages, non pas un cœur tous les cœurs, non pas une âme toutes les âmes. Qu'il incarne dès lors l'Histoire de toutes nos histoires et devient par ce fait même un symbole absolu de l'humaine dignité.

11 - Les poètes déclarent que jamais plus un homme sur cette planète n'aura à fouler une terre étrangère — toute terre lui sera native —, ni ne restera en marge d'une citoyenneté — chaque citoyenneté le touchant de ses grâces —, et que celle-ci, soucieuse de la diversité du monde, ne saurait décider des bagages et outils culturels qu'il lui plaira de choisir.

12 - Les poètes déclarent que, quelles que soient les circonstances, un enfant ne saurait naître en dehors de l'enfance ; que l'enfance est le sel de la terre, le sol de notre sol, le sang de tous les sangs, que l'enfance est donc partout chez elle, comme la respiration du vent, le salubre de l'orage, le fécond de la foudre, prioritaire en tout, plénière d'emblée et citoyenne d'office.

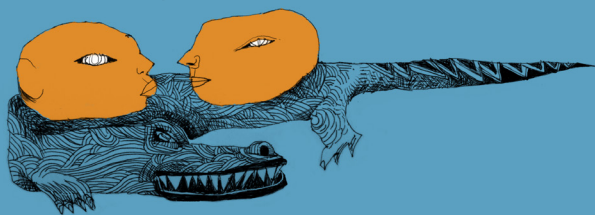
13 - Les poètes déclarent que la Méditerranée entière est désormais le Lieu d'un hommage à ceux qui y sont morts, qu'elle soutient de l'assise de ses rives une arche célébrante, ouverte aux vents et

ouverte aux plus infimes lumières, épelant pour tous les lettres du mot accueil dans toutes les langues, dans tous les chants, et que ce mot constitue uniment l'éthique du vivre-monde.

14 - Les poètes déclarent que les frontières ne signalent qu'une partition de rythmes et de saveurs, qui n'oppose pas mais qui accorde, qui ne sépare que pour relier, qui ne distingue que pour rallier, et que dès lors aucun cerbère, aucun passeur, n'y trouvera à sévir, aucun désir n'y trouvera à souffrir.

15 - Les poètes déclarent que toute Nation est Nation-Relation, souveraine mais solidaire, offerte au soin de tous et responsable de tous sur le tapis de ses frontières.

16 – Frères migrants, qui le monde vivez, qui le vivez bien avant nous, les poètes déclarent en votre nom, que le vouloir commun contre les forces brutes se nourrira des infimes impulsions. Que l'effort est en chacun dans l'ordinaire du quotidien. Que le combat de chacun est le combat de tous. Que le bonheur de tous clignote dans l'effort et la grâce de chacun, jusqu'à nous dessiner un monde où ce qui verse et se déverse par-dessus les frontières se transforme là même, de part et d'autre des murs et de toutes les barrières, en *cent fois cent fois cent millions de lucioles* ! — une seule pour maintenir l'espoir à la portée de tous, les autres pour garantir l'ampleur de cette beauté contre les forces contraires.



Patrick CHAMOISEAU

Paris, Genève, Rio,
Porto Alegre, Cayenne,
La Favorite,
Décembre 2016